La Métropole Rouen Normandie adopte un budget prévisionnel consolidé de 811M€ pour 2020

Le 16 décembre 2019, la Métropole a adopté son budget prévisionnel pour 2020. Ce budget consolidé s'élève à 811,6M€. Il confirme la capacité de la Métropole à conduire des projets structurants pour le territoire sans hausse d'impôts. Devenue Métropole de plein exercice, les compétences de la Métropole Rouen
Normandie se sont élargies depuis 2015. Elle rend les grands services publics du quotidien (eau, assainissement, collecte des déchets, transports en commun), de
manière efficace, avec une gestion rigoureuse et une tarification solidaire. Elle aménage le territoire (espace public, urbanisme, voirie, logement, équipements),
protège son environnement, relève les défis d'une économie en mutation (port et industrie, quartiers d'affaires, tourisme) pour créer de nouveaux emplois.
Le budget 2020 est marqué par un très haut niveau d'investissement : 241,2M€ dont les orientations stratégiques veillent au développement de l'attractivité du
territoire, à l'aménagement de celui-ci, au renforcement de sa cohésion sociale et la garantie des services au quotidien, tout en assurant une gestion performante et sécurisées des ressources. Ce haut niveau d'investissement contribue au dynamisme du tissu économique du territoire et crée un effet levier pour son développement. Pour la période 2016-2025, la Métropole a la capacité d'investir jusqu'à 1,8 milliards d'€ ; conciliant ainsi la pérennité des grands équilibres de la Métropole avec les besoins d'évolution et de transformation du territoire.